

Réf: Dossier 299440

Avis de constitution

SOCIETE « GRAIN DE SEL »

Siège ABIDJAN-COCODY RIVIERA PALMERAIRE
ENTRE LE SUPERMARCHÉ QUICK MARKET ET L'ÉCOLE
PRIMAIRE DIVINE GRACE, A 200m DE L'ÉCOLE ET DU
SUPERMARCHÉ, Lot 544, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 22 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRAIN DE SEL »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES, COMMERCE GÉNÉRAL, TOUT TYPE DE SERVICES AYANT UN LIEU DIRECT ET INDIRECT AVEC L'OBJET SOCIAL

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-COCODY RIVIERA PALMERAIRE
ENTRE LE SUPERMARCHÉ QUICK MARKET ET L'ÉCOLE
PRIMAIRE DIVINE GRACE, A 200m DE L'ÉCOLE ET DU
SUPERMARCHÉ, Lot 544, Ilot 33

Dirigeant(s) M COULIBALY MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03520 du 17/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21608/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

Pour Avis

Le CEPICI

